

Membre honoraire (1760-1777)

Jean-Baptiste Chaumont de La Galaizière est né à Namur le 2 février 1701, fils d'Antoine Chaumont, marchand de grain, distillateur et banquier à Namur, et de Marie-Catherine Baré, courtière en dentelles. Il est le frère cadet d'Antoine-Martin, chancelier et intendant de Lorraine, et l'oncle d'Antoine qui succéda à son père. Leur père, Antoine Chaumont (1671-1753), venu faire fortune à Paris, y avait acheté une charge anoblissante de Secrétaire du Roi et acquis les seigneuries d'Ivry-sur-Seine, de Luçay-le-Mâle, Bretoncelles, Mareil et La Galaizière dont il se proclama marquis, titre qui lui fut reconnu en 1734.

Titré comte de Lucé, Jean-Baptiste reçut un brevet de gentilhomme ordinaire du roi Louis XV en 1730. Le 25 mai 1736, il fut chargé d'accueillir le roi Stanislas à la frontière française et de l'accompagner jusqu'à Meudon où ils parvinrent le 4 juin. Plus tard, en 1745, le roi le désigna pour être son représentant auprès de son beau-père à Lunéville. Courtisan affable, lettré, intime du roi Stanislas, informateur fidèle des événements de la cour, le comte de Lucé se trouva étroitement mêlé à la vie mondaine et amoureuse du château.

Proposé par le roi Stanislas pour entrer à l'Académie, le comte de Lucé y fut élu par acclamation le 20 mai 1760. Mais il penchait pour les encyclopédistes et admirait Voltaire et, lors de la séance du 20 octobre où il fut reçu, il crut bon, dans ses remerciements, de « venger les philosophes et la philosophie des accusations calomnieuses que leur intentent les cagots » (Durival). La réponse appuyée du directeur, le comte de Tressan, acheva d'indisposer le Père de Menoux, supérieur des Missions, qui parla au roi « de manière insultante » de l'opinion des orateurs. Ce fut un scandale, l'occasion d'intrigues et de cabales dont l'écho parvint jusqu'à Versailles. Dans une lettre à Solignac du 13 novembre, le comte de Tressan écrivit : « Je suis bien fâché, mon cher confrère, que le Père de Menoux ait poussé la folie et la fureur jusqu'à la calomnie la plus claire et la plus odieuse. Il vient enfin de se démasquer aux yeux du Roy et de la Lorraine. Et que lui avions nous fait M. de Lucé et moi pour l'engager à faire de pareilles horreurs [...]. Mon premier mouvement était de porter en droiture aux plaintes à Rome au révérend père général [...] ». Plusieurs académiciens proposèrent de l'exclure pour avoir ainsi attaqué ses confrères dans un discours qui n'avait point été lu à l'académie auparavant. Mais l'intendant de Lorraine étant venu lire le discours incriminé de son oncle à la reine Marie Leszczyńska, celle-ci le jugea irréprochable.

Le comte de Lucé resta auprès de Stanislas jusqu'à sa mort et, le lendemain de son décès, partit en toute hâte porteur du testament et des codicilles royaux et se retira à Paris. Trop âgé pour rechercher des compensations à la perte de sa place, il se contenta de cultiver de précieuses relations et mourut sans descendance le 21 juillet 1777. [Alain Petiot]

Archives de l'Académie de Stanislas, procès-verbaux manuscrits, vol. III, f° 185 ; Pierre BOYÉ, « Le chancelier Chaumont de La Galaizière et sa famille », *Le Pays Lorrain* (1936), p. 130-132 ; *Dictionnaire de biographie française*, t. 8, Paris, 1959, col. 868 ; Journal de DURIVAL l'ainé, Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 863<sup>1-14</sup> (20 mai, 2 et 20 octobre, 3 et 28 novembre 1760) ; E. PANIGOT, « Notices biographiques et bibliographiques des membres de l'Académie de Stanislas de 1750 à 1880 » (Mars 1883), Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 960-962 (702), vol. 1, f° 71.